



RECUEIL DES **A**CTES **A**DMINISTRATIFS

NUMERO SPECIAL OCTOBRE 2014

EDITE ET PUBLIE LE 30 OCTOBRE 2014

**"Le texte complet de chaque acte publié dans le présent recueil pourra être consulté à la
Préfecture de la Haute-Loire et dans chaque service concerné"**

SOMMAIRE

PREFECTURE	3
SECRETARIAT GENERAL	3
COORDINATION	3
ARRETE SG/COORDINATION N° 2014 - 30 portant désignation d'office des représentants du Conseil général appelés à siéger au sein de la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels (CDVLLP) de la Haute- Loire	3
ARRETE SG/COORDINATION N° 2014 - 31 portant composition de la commission départementale des impôts directs locaux (CDIDL) de la Haute-Loire	3
ARRETE SG/COORDINATION N° 2014 - 32 portant composition de la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels (CDVLLP) de la Haute- Loire	4
ARRETE SG/COORDINATION N° 2014 - 29 portant désignation d'office des représentants du Conseil général appelés à siéger au sein de la commission départementale des impôts directs locaux (CDIDL) de la Haute-Loire	5

PREFECTURE

SECRETARIAT GENERAL

COORDINATION

ARRETE SG/COORDINATION N° 2014 - 30 portant désignation d'office des représentants du Conseil général appelés à siéger au sein de la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels (CDVLLP) de la Haute-Loire

**Le Préfet,
Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur**

A R R E T E :

ARTICLE 1 : Sont désignés en qualité de représentants du Conseil général appelés à siéger au sein de la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels du département de la Haute-Loire :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Georges BOIT	Monsieur André NICOLAS
Monsieur François BERGER	Monsieur Gérard CONVERT

ARTICLE 2 : Le Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire et le Directeur départemental des finances publiques de la Haute-Loire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans le département de la Haute-Loire.

Fait au Puy-en-Velay, le 28 octobre 2014
Pour le Préfet,
Le Secrétaire général

Signé : Clément ROUCHOUSE

ARRETE SG/COORDINATION N° 2014 - 31 portant composition de la commission départementale des impôts directs locaux (CDIDL) de la Haute-Loire

**Le Préfet,
Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur**

A R R E T E :

ARTICLE 1 : La commission départementale des impôts directs locaux du département de la Haute-Loire en formation plénière est composée comme suit :

AU TITRE DU REPRESENTANT DU CONSEIL GENERAL :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Marc BOLEA	Monsieur Pierre ROBERT

AU TITRE DES REPRESENTANTS DES MAIRES :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Jean PRORIOL	Madame Isabelle VERDUN
Monsieur Christian POULET	Madame Annie BOUCHET
Madame Roselyne BEYSSAC	Monsieur Jean-Pierre MORGAT

□ AU TITRE DES REPRESENTANTS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE A FISCALITE PROPRE :

Titulaires Suppléants Monsieur Jean-Benoît GIRODET	Suppléants
Titulaires	
Monsieur Jean-Benoît GIRODET	Monsieur Julien MELIN
Monsieur Denis EYMARD	Monsieur Philippe MEYZONET

□ AU TITRE DES REPRESENTANTS DES CONTRIBUABLES :

Titulaires Suppléants Monsieur Marc BONNEFOY	Suppléants
Titulaires	
Monsieur Marc BONNEFOY	Madame Laurence ROUX
Madame Joëlle GARCIA	Monsieur Serge JAMON
Madame Christiane JAROUSSE	Monsieur Daniel LIOGIER
Monsieur Alain PROHET	Monsieur Serge THIOULOUSE
Monsieur Luc TOMATI	Madame Corinne BREUIL

ARTICLE 2 : L'arrêté pris en application de la loi n° 90-669 du 30 juillet 1990 relative à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux et concernant le comité de délimitation des secteurs d'évaluation, la commission départementale des évaluations cadastrales et la commission départementale des impôts directs locaux est abrogé.

ARTICLE 3 : Le Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire et le Directeur départemental des finances publiques de la Haute-Loire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans le département de la Haute-Loire.

Fait au Puy-en-Velay, le 28 octobre 2014
Pour le Préfet,
Le Secrétaire général

Signé : Clément ROUCOUSE

ARRETE SG/COORDINATION N° 2014 - 32 portant composition de la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels (CDVLLP) de la Haute-Loire

Le Préfet,
Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur

A R R E T E :

ARTICLE 1 : La commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels du département de la Haute-Loire en formation plénière est composée comme suit :

□ AU TITRE DES REPRESENTANTS DU CONSEIL GENERAL :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Georges BOIT	Monsieur André NICOLAS
Monsieur François BERGER	Monsieur Gérard CONVERT

□ AU TITRE DES REPRESENTANTS DES MAIRES :

Titulaires Suppléants Monsieur Laurent WAUQUIEZ	Suppléants
Titulaires	
Monsieur Laurent WAUQUIEZ	Monsieur Gilles DELABRE

Monsieur Bernard GALLOT	Monsieur Frédéric GIRODET
Madame Marie-Thérèse ROUBAUD	Monsieur Pascal GIBELIN
Monsieur André FERRET	Monsieur Guy HILAIRE

□ AU TITRE DES REPRESENTANTS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE A FISCALITE PROPRE :

Titulaires Suppléants Monsieur Michel JOUBERT	Suppléants
Titulaires	
Monsieur Michel JOUBERT	Monsieur Raymond ABRIAL
Monsieur Louis SIMONNET	Monsieur Olivier CIGOLOTTI
Monsieur Jean-Jacques FAUCHER	Monsieur Alain GARNIER
Monsieur Philippe DELABRE	Monsieur Bernard CHAPUIS

□ AU TITRE DES REPRESENTANTS DES CONTRIBUABLES :

Titulaires Suppléants Monsieur Raphaël LAURENT	Suppléants
Titulaires	
Monsieur Raphaël LAURENT	Monsieur Philippe LEBROU
Monsieur Louis-Pierre DESCOURS	Madame Pascale PONCHON
Monsieur Jean-Luc DOLLEANS	Monsieur Geoffroy MILLET
Madame Dolorès ROMEUF	Monsieur Jean-Paul BUFFERNE
Monsieur Serge VIDAL	Monsieur Jean-Luc REYNAUD
Monsieur Gérard DEYGAS	Monsieur Stéphane FAURE
Monsieur Jean-Pierre GOELO	Monsieur Jean-Pierre LENHOF
Monsieur Pierre Albin BOYER	Monsieur Jean-Pierre BOUILLER
Monsieur Didier MICHEL	Monsieur Olivier BONNICHON

ARTICLE 2 : Les membres de la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels du département de Haute-Loire sont réunis à l'initiative du Directeur départemental des finances publiques au plus tard le 24 novembre 2014.

ARTICLE 3 : Le Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire et le Directeur départemental des finances publiques de la Haute-Loire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans le département de la Haute-Loire.

Fait au Puy-en-Velay, le 28 octobre 2014
 Pour le Préfet,
 Le Secrétaire général

Signé : Clément ROUCHOUSE

ARRETE SG/COORDINATION N° 2014 - 29 portant désignation d'office des représentants du Conseil général appelés à siéger au sein de la commission départementale des impôts directs locaux (CDIDL) de la Haute-Loire

Le Préfet,
Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur

A R R E T E :

ARTICLE 1 : Sont désignés en qualité de représentants du Conseil général appelés à siéger au sein de la commission départementale des impôts directs locaux du département de la Haute-Loire :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Marc BOLEA	Monsieur Pierre ROBERT

ARTICLE 2 : Le Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire et le Directeur départemental des finances publiques de la Haute-Loire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans le département de la Haute-Loire.

Fait au Puy-en-Velay, le 28 octobre 2014

Pour le Préfet,
Le Secrétaire général

Signé : Clément ROUCHOUSE

